

CAA du lundi 30 janvier 2023 SNES-FSU Versailles

Élections professionnelles

Nous tenons aujourd'hui la première CA académique du SNES-FSU Versailles après les élections professionnelles de décembre. Si la Profession a réaffirmé par son vote sa confiance en la FSU, nous devons analyser ces résultats en toute objectivité. En effet, même si la FSU reste sans contestation possible la première organisation syndicale, tant au niveau académique que national, pour l'Éducation nationale, nous ne pouvons que constater un effritement de notre socle électoral. La responsabilité en incombe d'abord au taux élevé d'abstention dans la Profession, largement imputable aux modalités même du vote électronique, ainsi qu'aux nombreuses défailances de la solution de vote. Loin de combler ces difficultés, l'Administration et tout particulièrement le Ministère par leur désinvestissement ont encore contribué à faire virer au fiasco ce moment démocratique fort pour notre Institution (absence de consigne sur la communication concernant les élections pro lors de la pré-rentrée, incitation très insuffisante à utiliser la messagerie professionnelle, puis à activer l'espace électeur, distribution anarchique des notices de vote...). Non seulement les personnels n'ont pas été incités à voter, mais nombreux sont ceux, notamment parmi les contractuels, qui en auront été empêchés ! Le dépouillement lui-même aura été une véritable mascarade (scellement des urnes initialement prévu hors présence des OS, horaire modifié in extremis...).

Si l'investissement de l'ensemble des militant·es de notre organisation syndicale a permis que ces problèmes graves soient partiellement compensés, notre organisation syndicale doit s'interroger sur sa stratégie pour ces élections et sur ce qu'elle révèle de la crise que traverse le syndicalisme que nous portons pour la Profession, et que nous avons à cœur de continuer à faire vivre. Notre stratégie électorale a consisté à concentrer nos efforts sur le vote de nos adhérent·es. C'est ce qui nous a permis d'obtenir ces résultats et le maintien de la FSU à son rang. Cette stratégie était donc la meilleure à mettre en œuvre dans le contexte de ces élections. Mais la première place de la FSU dans l'Éducation nationale ne doit pas nous faire oublier l'émiettement des voix qui se portent sur notre organisation, que nous constatons depuis plusieurs élections. Nous devons accentuer et accélérer la mise en œuvre de notre mandat de renforcement de notre présence dans les établissements, par les tournées, HIS , AG, mais surtout par la densification et le renouvellement de nos réseaux de S1. C'est ainsi que nous renforcerons le syndicalisme de masse que nous portons.

C'est bien par une présence syndicale forte, au plus proche des personnels, que nous pourrions tenir tout les tenants du syndicalisme de masse, de métier mais surtout de transformation sociale que nous portons.

Renforcer encore notre présence auprès des personnels, tant dans les établissements que grâce à l'ensemble des outils de communication, permettra que le SNES et la FSU soient incontestablement identifiés comme le syndicat de la Profession.

Retraites

Pour les personnels de l'Éducation nationale, la réforme Macron-Borne sur les retraites constitue un ultime coup bas. Nos métiers sont d'ores et déjà mal rémunérés et connaissent des conditions de travail de plus en plus dégradées. Cette réforme constitue une violence supplémentaire en allongeant la durée de cotisation à 43 annuités et en repousse l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.

Cela revient à proposer aux individus les plus pauvres de notre société une « retraite pour les morts », car un tiers d'entre eux sont déjà morts à l'âge de 64 ans. Ils auront donc payé par leurs cotisations une retraite aux populations les plus riches.

Cette réforme revient aussi à pénaliser les plus jeunes tout en précarisant encore davantage les seniors. Les personnes de plus de 55 ans qui parviennent à rester en emploi libéreront leurs postes plus tard, tandis que le sas de précarité se prolongera pour celles qui dépendent d'une allocation chômage, d'une pension pour invalidité ou des minima sociaux, en attendant d'atteindre l'âge légal de départ à la retraite.

L'ensemble des mesures proposées aggrave encore les inégalités femmes-hommes. Allonger la durée légale de cotisation, c'est rendre plus pénalisantes les carrières incomplètes, lesquelles concernent bien plus les femmes. La prise en compte de la pénibilité elle-même est défavorable aux femmes : les critères retenus concernent les métiers les plus masculinisés et font l'impasse sur les risques psychosociaux à laquelle nos professions sont exposées. Or les femmes sont plus nombreuses parmi les personnels de l'éducation.

Le gouvernement propose donc une réforme violente et injuste qui aggrave les inégalités et précarise l'ensemble de la population au travail. Il a en plus la malhonnêteté de présenter son projet de réforme comme un impératif catégorique résultant, d'une part, de l'augmentation de l'espérance de vie, alors que celle en bonne santé stagne.

D'autre part, rien ne permet d'affirmer que le régime de retraite sera en situation de déficit à moyen ou long terme. Même le Conseil d'orientation des retraites (COR), dans les scénarii de son dernier rapport, confirme qu'une dégradation du solde du régime de retraite n'est pas certaine : certains modèles du COR prévoient un équilibre, voire même un excédent, sur le long terme.

Ce qui est par contre certain, comme lors du projet de système de retraites par points il y a trois ans, c'est la volonté du gouvernement de développer les systèmes de retraite complémentaires, au profit des banques et des sociétés d'assurances privées. Des complémentaires que ne manqueront pas de souscrire certains travailleurs, bien conscients qu'ils risquent de bénéficier de pensions faibles et incomplètes, faute de pouvoir cotiser durant 43 annuités dans des conditions de travail aussi dégradées.

Le SNES-FSU Versailles dénonce fortement ce projet de réforme qui accroît l'injustice sociale dans toute la société et touche particulièrement les personnels de l'Éducation nationale.

Le SNES-FSU revendique le droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % ; cela passe entre autres par la suppression de la double peine que représente la décote, et la validation des années d'étude et de formation.

Bien d'autres choix politiques sont possibles pour financer une retraite digne et juste à l'ensemble de la population, pour un autre choix de société. Déjà majoritairement en grève le 19 janvier, les personnels de l'éducation se battent et continuent de le faire contre ce gouvernement et son projet mortifère. Bien des signes attestent d'un Gouvernement aux abois (ex. : mail de Stanislas Guerini adressé à l'ensemble des agents publics, à l'adresse renseignée dans ENSAP), qui se débat pour défendre un projet très majoritairement rejeté par la population, de moins en moins convaincue de sa nécessité.

Continuons de déconstruire les manœuvres du Gouvernement, amplifions la mobilisation, nous allons gagner !

Retraité·es

Devant le rejet massif du projet de réforme, les tentatives de diviser le mouvement sont nombreuses, en opposant actif·ves et retraité·es et en faisant croire que les retraité·es actuel·les ne seraient pas impacté·es et pas solidaires du mouvement.

Il importe de déconstruire ce discours ainsi que la propagande selon laquelle sans réforme « les retraités auront demain un pouvoir d'achat affaibli ».

Le projet Borne s'inscrit en effet dans la perspective de réduire la part des richesses consacrées aux retraites et dans l'aggravation des dispositifs pris avec les réformes de 2004 (Balladur), 2010 (Fillon), 2013 (Touraine) toutes porteuses de régressions dans l'accès d'une retraite à taux plein : l'allongement de la durée de cotisation pour le taux plein, le recul de l'âge, la double peine avec la décote...

S'y ajoutent l'abandon de l'indexation des pensions sur les salaires, puis une sous-indexation par rapport aux prix, des années de gel des pensions et d'augmentation de la CSG qui ont conduit à une baisse continue du niveau des pensions, accélérée depuis 2017. Par exemple, un·e retraité·e fonctionnaire percevant plus de 2000 € a subi une perte de 7,2% de pouvoir d'achat et perdu l'équivalent de 3,5 mois de pension depuis 2014.

Et à ce propos, le COR précise que la désindexation des pensions sur le salaire moyen au profit de celle sur les prix a été la plus économiquement rentable pour le système.

Les retraité·es, nombreux·ses à la manif du 19, continueront de prendre toute leur place dans les mobilisations, aux côtés des actives et des actifs. Ils et elles exigent le retrait de cette réforme et l'ouverture de négociations pour abaisser l'âge de départ à la retraite à 60 ans, en finançant les retraites avec les cotisations sociales et non les impôts. Ils, elles revendiquent une augmentation des pensions et leur évolution indexée sur le salaire moyen

Le financement de la Sécurité sociale et des Services Publics, avec des personnels en nombre suffisant, formés et correctement rémunérés, sont également des revendications prioritaires et essentielles des personnes retraitées.

Salaires

Les négociations avec le Ministère sur l'augmentation des rémunérations ont commencé, avec la présentation de deux hypothèses, qui confirment, l'une comme l'autre, la tromperie présidentielle, aussitôt dénoncée par le SNES avec la FSU : une augmentation en-deçà des 10 % promis, qui va se traduire par une nouvelle baisse du pouvoir d'achat dans le contexte d'inflation, le recours au levier indemnitaire, rien pour les plus avancés dans la carrière selon l'une des hypothèses, des montants dérisoires pour certains selon l'autre. Ajoutons à cela une présentation biaisée (gains en % incluant toutes les mesures depuis 2020 ; gains indemnitaires annuels présentés à côté des rémunérations mensuelles...), et indigente pour les personnels non-titulaires, qui n'ont encore fait l'objet que d'annonces fumeuses. Rien concernant les plus précaires (AED, AESH). Enfin, les modèles proposés, en conduisant à un aplatissement de l'évolution des rémunérations sur l'ensemble de la carrière, sont une remise en cause de nos statuts.

Le Pacte (avec lequel la revalorisation inconditionnelle serait construite conjointement !), la sempiternelle logique du travailler plus pour gagner plus, apparaît bien finalement comme le pivot du projet ministériel.

Depuis des années, le même scénario se répète : promesses de revalorisation non tenues ; réponses indemnitaires en lieu et place de la revalorisation du point d'indice ; mesurette alors que c'est bien une revalorisation historique dont nos professions ont besoin ; montants indignes au regard du déclassé salarial ; contreparties à la clé, pour des personnels déjà épuisés. La réalité du quotidien de nos métiers, pourtant

attestée par les enquêtes de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance est niée ; l'urgence de la revalorisation n'est pas prise au sérieux.

La Profession a de quoi douter de la possibilité d'une véritable revalorisation ; dans un tel contexte, on ne peut pas écarter l'éventualité que certain·es, sinon se laissent séduire, du moins se résignent à prendre comme un « mieux que rien » le peu d'augmentation consenti. Pourtant, l'absence de réponse à la hauteur dans une période de mobilisation massive contre la réforme des retraites, et alors que le lien entre salaires et montant des pensions ne cesse d'être mis en avant, a tout d'une nouvelle provocation. Nous ne devons pas cesser de le rappeler, en exigeant que la négociation se poursuive sur de toutes autres bases.

Dans cette perspective, continuer de mettre en évidence, comme le SNES et la FSU le font, la tromperie présidentielle, en s'attachant à décrypter les différents scénarii et leurs insuffisances est essentiel. Cela va de pair avec le fait de marteler nos revendications pour les salaires (nécessité d'un collectif budgétaire qui permettrait de dégager une enveloppe conséquente conjuguée à un plan pluriannuel pour un rattrapage des pertes et une revalorisation sans contreparties, de toutes et tous, début, milieu et fin de carrière), sans renoncement et en faisant systématiquement le lien avec la question de l'attractivité de nos métiers. Continuer de donner de la visibilité à la question salariale et son lien avec celle des retraites l'est tout autant. Saisissons-nous du contexte de mobilisation massive pour les retraites, du lien fait entre rémunérations et montant des pensions, qui peut nous permettre de gagner.

Des conditions de rentrée scandaleuses

Dans la continuité des années précédentes, les moyens alloués à l'académie sont largement insuffisants et conduisent à une nouvelle dégradation des conditions de travail et d'encadrement des élèves.

La croissance démographique se poursuit, surtout dans les départements de l'Essonne et du Val d'Oise avec respectivement 1087 et 1383 élèves en plus, alors que les Hauts de Seine connaissent une baisse, surtout en collège, avec une prévision de 838 collégiens en moins.

Loin de répondre aux besoins, la dotation académique augmente peu. Certes, l'équivalent de 55 Équivalents Temps plein sont créés, mais depuis 2018, **l'académie a perdu l'équivalent de 129 postes !** Ces créations ne compenseront pas les besoins, comme le montre le maintien d'un fort taux d'HSA, autour de 13 % en lycée !

Face à ces moyens insuffisants, le Rectorat fait le choix d'opérer d'importantes reprises de moyens. Ainsi, 40 postes sont supprimés en collège, pour compenser la nécessité de créer 120 postes en lycée. Plus encore, les reprises de moyens sont massives dans les Hauts de Seine, puisqu'il est imposé aux collèges la perte de 1236 heures postes, soit l'équivalent d'environ 68 équivalents temps plein !

Ces choix sont inacceptables. Les collègues, notamment en collège d'Éducation prioritaire, découvrent les conséquences de cette dotation insuffisante : suppression des dispositifs d'aide, augmentation des effectifs par classe, abandon des demi-groupes et effectifs réduits.

En lycée aussi, les réductions conduisent à des choix contraints, à arbitrer entre maintien des options et demi-groupes par exemple.

Classes surchargées, dégradation des conditions d'enseignement, alourdissement de la charge de travail, autant de signes qui montrent que, loin des discours officiels, la réalité est que le Gouvernement détruit le service public d'éducation.

Des injonctions de dernière minute au mépris des personnels et des élèves

Dans la continuité de Jean-Michel Blanquer, Pap Ndiaye multiplie les annonces de dernière minute dans la presse, autant d'annonces qui mettent en danger nos statuts, tout en ne répondant pas sans répondre aux enjeux de la démocratisation du système éducatif.

Collège

Le 12 janvier, le Ministre a annoncé par voie de presse la suppression de la technologie en Sixième pour financer et loger dans les 26 heures élève un accompagnement obligatoire en mathématiques ou en français pour tous les élèves. En plus des conséquences des baisses de DHG liées aux 481 emplois supprimés au budget du second degré, des postes de technologie mais aussi de SVT et de physique chimie pourraient être fragilisés, ne pouvant être maintenus qu'avec un complément de service, voire faisant l'objet d'une mesure de carte scolaire.

Le nouvel accompagnement en Sixième est d'ailleurs révélateur d'une approche rabougrie des savoirs disciplinaires pour atteindre les meilleurs scores dans les évaluations standardisées et chiffrées sur la lecture, l'orthographe, la fluence, le calcul mental. Le SNES-FSU revendique tout au contraire l'enseignement d'une culture commune riche des apports disciplinaires. La technologie y contribue dès la Sixième et elle permet tout à la fois de manipuler et d'interroger la rationalité technique des systèmes de nos sociétés modernes. A la place de la technologie, le ministère préfère donc un dispositif de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou français qui pourra être assuré par des collègues de presque toutes les disciplines et par des professeurs des écoles encouragés par le Pacte, le tout au mépris des statuts et qualifications disciplinaires.

De plus, l'arbitraire sera renforcé : il est inacceptable que le C/E, qui n'a aucune expertise disciplinaire, soit décisionnaire quant aux enseignants.e.s non spécialistes qui encadreraient ce dispositif.

Les évaluations nationales seraient exploitées pour construire les groupes de niveaux, dépossédant encore plus les personnels de leur expertise. Il est vrai qu'un tri sur un tableur n'exige pas en effet de concertation entre collègues. Que de temps gagné ! Au lieu d'engager une nouvelle réforme sans avoir fait aucun bilan de la précédente ni des expérimentations en cours, il y a urgence bien au contraire à réduire les effectifs au collège et à redonner du temps pour les apprentissages au sein de la classe.

Que va-t-on nous annoncer prochainement pour la classe de Cinquième quand il s'agira de faire de la place dans les enseignements afin d'implanter une demi-journée par semaine pour la découverte des métiers, quelles disciplines seront cette fois visées ? Un projet à mettre en lien avec la casse du Service public d'orientation et des CIO (nouvelle fusion annoncée dans l'académie de Versailles).

Le SNES-FSU dénonce la volonté du ministère d'introduire une nouvelle réforme à marche forcée. Il rappelle sa revendication de dotations à la hauteur des besoins, fondées sur des effectifs de 24 élèves par classe, et 20 en Éducation prioritaire. Il s'oppose par ailleurs à toute volonté de remettre en cause l'Éducation prioritaire.

Lycée professionnel

Le recul sur l'allongement des PFMP montre que les mobilisations paient, mais la colère des personnels contre la réforme des lycées professionnels reste intacte suite aux préconisations présentées par la Ministre le 27 janvier 2023 : menace d'annualisation du temps de travail ; cadre ministère du Travail / Éducation nationale permettant, en fonction des besoins, cadre dérogatoire pour les mineurs en formation ; dénaturation des métiers et de la formation ; Pacte version PLP... A l'image de l'ensemble des politiques menées par ce gouvernement, la réforme des lycées professionnels est un projet de société

dangereux, porteur de régression sociale. Les actions pour obtenir le retrait de cette réforme doivent se poursuivre.

Lycée général et technologique

Le ministre a annoncé un vaste plan de renforcement de l'enseignement des mathématiques. En Seconde, les établissements sont censés introduire une heure de consolidation, sans qu'elle soit financée ! Quant à l'introduction pour les élèves ne suivant pas la spécialité, d'1h30 en Première, il s'agit d'une mesurette, qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

Comment considérer qu'une organisation des enseignements si peu pensée et si incohérente qu'elle nécessite des ajustements en cascade pourrait garantir de bonnes conditions d'apprentissage ? Il est urgent d'en finir avec cette réforme du lycée qui n'en finit pas de saper la formation des jeunes.

Le SNES-FSU dénonce, une nouvelle fois une réforme synonyme de creusement des inégalités, de compétition permanente et d'appauvrissement de la formation des élèves.

Revenir à des épreuves nationales en juin, en finir avec le contrôle continu, repenser les contenus et l'organisation des enseignements, supprimer Parcoursup. Oui, un autre lycée est possible !

ACTION

Démocratie sociale

Pour faire vivre la Démocratie sociale, nous devons continuer d'exiger le rétablissement du vote à l'urne, sur les lieux de travail, et la contrainte du quorum, seule garantie d'élections véritablement démocratiques.

L'installation des différentes instances se fait actuellement dans la plus grande confusion, le cadrage ministériel arrivant toujours avec un temps de retard, générant déjà des disparités entre académies. Continuons d'exiger un cadrage national, qui soit le plus favorable à l'exercice du dialogue social. Dans un contexte où celui-ci est déjà particulièrement malmené et entravé, nous devons veiller à ce que les instances ne soient pas seulement chronophages, mais conservent leur sens, en permettant de gagner de réelles avancées pour la Profession et le Service public d'éducation.

Lutte contre loi TFP

Le SNES-FSU et la FSU doivent poursuivre la lutte contre la loi TFP. Ils doivent s'attacher à – faire vivre la défense des droits individuels et collectifs, malgré la suppression de compétences essentielles des CAP. Cela passe par une utilisation systématique de toutes les facilités données aux élu-es pour leur permettre de représenter au mieux leurs collègues, et la Profession.

Il faut faire vivre nos mandats S1, en favorisant leur renouvellement et en renforçant les liens avec les sections d'établissement, notamment grâce à la formation. De même, il est essentiel de reconquérir le terrain, à travers l'animation des HIMS mais aussi l'organisation régulière d'AG

Retraites

Il est fondamental de continuer à faire le lien entre la question des conditions de travail, des salaires et celle des retraites.

Pour entretenir la mobilisation dans la durée, le SNES-FSU propose des formes d'actions diversifiées (motions au CA, rassemblements, retraites aux flambeaux, actions visuelles, tractage, actions dont manifestations le week-end, actions communes actifs aux côtés des

retraités) et doit initier des actions locales entre les temps forts de mobilisation. La FSU favorisera et soutiendra toute forme de reconduction là où elle est possible.

Dans cette perspective, il est indispensable de populariser les caisses de grève pour permettre aux personnels syndiqués les plus en difficulté de tenir.

La FSU doit donner de la lisibilité à son plan d'action contre la réforme des retraites, qui ne doit pas s'arrêter aux vacances scolaires et au problème que pose la sectorisation.

Actions sur les salaires

Le SNES-FSU doit mener une campagne massive d'information auprès de la Profession du la question salariale : faire la lumière sur les hypothèses présentées (décryptage de la tromperie présidentielle via communiqués et articles, tracts, réunions et stages) ; dénonciation du Pacte enseignant, mise en avant du creusement des inégalités, en particulier entre femmes et hommes. Cette question peut être rendue plus visible lors des mobilisation contre la réforme des retraites. Une campagne reposant sur des actions diverses (revendicartes, interpellation élus, etc.) permettrait de porter cette question.

Les inégalités femmes-hommes doivent occuper une large place dans les revendications portées par la FSU, et contribuer dès à présent à la construction d'une journée de grève massive le 8 mars.

Éducation

Le SNES-FSU Versailles appelle les collègues à se mobiliser sous différentes formes : audiences, motions au CA, participation aux rassemblements organisés par les sections départementales et grève, là où c'est possible, vote contre les DHG pour protester l'insuffisance des moyens, la suppression la technologie en sixième, entérinée avant textes réglementaires.

Le SNES-FSU soutiendra toutes les actions exigeant le report des épreuves de spécialités en terminale.

Plus globalement, Il mènera une large campagne d'information à destination de la Profession et des parent d'élèves sur les conséquences concrètes de l'insuffisance des moyens, et sur les conséquences des réformes.